

Avant-hier, à une heure de l'après-midi, un journalier, Abraham Foulon, âgé de 52 ans et demeurant rue de St-Thérèse, est mort subitement de la rupture d'un anévrysme, dans une maison de la rue Beaufort.

Hier matin, M. Prudent, caporal des Pompiers, en se levant, remarqua une fumée épaisse au premier étage du cabaret Guilloff, qui se trouve en face de son habitation, rue Isabeau-de-Roubaix. Il donna l'alarme et le cabaretier, réveillé, constata que le feu était au plancher de la salle en question. Il n'était que temps de l'éteindre pour éviter de grands dégâts. M. Guilloff, aidé de M. Prudent, n'eut pas de peine à arrêter ce commencement d'incendie. On suppose qu'il a pu être allumé par un culot de pipe non éteint qu'un consommateur aurait jeté sur le plancher la veille au soir. Du reste les pertes sont minimes.

L'étalage de porcelaines, habituellement posé sur le coin de la place du Marché-aux-Charbons, a couru, hier, de grandes rigues. Une voiture de M. Verrier Desfontaines, de Tournay, qui descendait la Grande-Rue et tournait le coin de la Place, se croisa avec l'omnibus qui vient de Lannoy. Il paraît que les chevaux, surpris, allèrent donner contre les manches surmontés de pommeaux en porcelaine, plomb nicklé, etc., dont plusieurs furent brisés, tous devant l'être. On comprend la frayeur du marchand en recevant de tels clients.

On vient d'arrêter deux frères, qui se nomment J.-Baptiste et Julien Leman; entr'autres mauvais traitements, le premier a porté des coups à la femme de son frère avec le consentement et même la coopération de celui-ci. Voilà un frère qui assumait des devoirs et un mari qui comprenait ses devoirs!

Une soigneuse de 18 ans, nommée Odile Hoest, qui demeure aux Trois-Ponts, a été surprise hier au moment où elle enlevait un coupon d'étoffe à l'étalage de Mme Moutier, marchande, installée sur la Grande-Place. Elle a été mise au dépôt.

Les cas de rébellion contre les agents de l'autorité vont-ils bientôt finir? On en signale trois dans la seule journée d'avant-hier et deux sont graves: ils ont amené leurs auteurs, J.-B. Daniscoite, garde-barrière à St-Agnès, et Floris Courrouble, tisserand, au dépôt de sûreté, en attendant instruction.

Cinq mille hectolitres de charbon entreposés dans un des hangars attenants à la gare ont spontanément pris feu dans ces derniers jours. Tout secours était superflu. Le charbon a été entièrement consumé, mais le hangar a résisté comme un four construit en pierres réfractaires. On sait que l'inflammation du gaz de charbon rend ces exemples de combustion spontanée assez fréquents, non-seulement dans l'intérieur du soi mais encore à sa surface.

MM. Dujardin père et fils sont les entrepreneurs à qui le charbon brûlé appartenait. Les pertes sont assurées.

Un jeune homme de 16 ans nommé Pierre Staël, détenu dans la colonie pénitentiaire de Citeaux, est parvenu à s'échapper de cet établissement. La gendarmerie de Roubaix, avisée par les parents du fugitif, continue de faire des recherches dans le but de découvrir le lieu de sa retraite; jusqu'à ce moment elles sont restées infructueuses.

Le jeune homme de Wasquehal dont nous parlions dernièrement comme ayant fait devant son père des menaces d'incendie, ou celui-ci serait compromis, vient d'être arrêté. Il se nomme Jean-Baptiste Agache et n'est âgé que de 17 ans.

Il en faut, mais pas trop n'en faut. Un contre-maître de la maison Holden, à Croix, qui se nomme François Simon a une petite fille qui, mêlée à un groupe d'autres enfants, venait de poursuivre un garçon ivre qui passait dans les rues de Croix. Avait-elle été particulièrement provocante? Toujours est-il que le garçon, se retournant, se mit à la poursuite de son tour jusqu'au seuil de la maison paternelle. Ce que voyant, le père a voulu venger sa progéniture en servant au pauvre ivrogne une volée de coups de balai qui l'auraient étendu à terre, sans l'intervention d'une femme Desnom. C'est ce qu'on appelle être trop bon père. La justice désapprouvera tant de zèle.

On lit dans le Propagateur: « Une courtisane demeurant rue de la Monnaie, Marie Delattre, d'origine belge, se trouvant dimanche place St-Martin, sur le passage de la procession jubilaire, s'est mise à adresser à ceux qui y assistaient les plus grossières injures. Elle a été arrêtée sur le champ et conduite à la prison, en attendant la condamnation — et l'expulsion — qu'elle a bien méritées. »

État-Civil de Roubaix  
Déclarations de Naissances du 18 octobre. — Jean-Baptiste Desutter, rue de France, 3. — Joseph Vandendorpe, Grande-Rue, 231. — François Landuyt, rue St-Laurent, 15. — Blanche Supli, rue du Moulin-de-Roubaix, cour Descat, 29. — Gabrielle Bulté, rue Pellet, 108. — Louis Bécu, rue Sainte-Thérèse, 14.  
Du 19. — Charlotte Carré, rue des Parvons, 1. — Émile Segard, rue de la Concorde, 12. — Joséphine Lefebvre, rue des Longues-Haies, cour Jenart, 6. — Laure Liagre, rue

des Angés, cour Delfortrie, 4. — Léopold Palmans, rue du Fresnoy, cour Devos: — Orelia Catrice, rue de l'Époule, maison Delobel-Barot. — Achille Samaille, au Jean Ghislain, maisons Jonville. — Émile Frady, rue St-Laurent. — Joseph Mies, rue des Longues-Haies, cour Lambert, 4.  
Déclarations de décès du 19 octobre. — Jean Lepoutre, 15 jours, au Fontenoy, fort Frases, 119. — Abraham Foulon, 82 ans, sans profession, rue de Beaufort, 10. — Joseph Haubommes, 20 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Augustine Jaene, 75 ans, sans profession, rue Archimède, cité St-Émile, 4.  
Du 18. — Pierre Vervacker, 74 ans, journaliste, aux Petites-Sœurs. — Jules Watteau, 2 mois, au Hutin, maison Couthier. — Pierre Rousé, 39 ans, fleur, rue du Grand-Chemin, cour Coq. — Roseline Bouvènes, 59 ans, ménagère, Hôtel-Dieu. — Charlotte Duesque, 1 an, rue de Lannoy. — Maximilien Fontaine, 68 ans, rentier, rue de la Chapelle-Gare, 66.

MARIAGES du 18 octobre. — Martin Lessens, 29 ans, trieur de laine, et Camille Dumortier, 24 ans, dévideuse. — Alexandre Lénart, 26 ans, lamier, et Adèle Delquex, 27 ans, servante. — Julien Bourgeois, 21 ans, fleur, et Thérèse Delabarre, 27 ans, journalière. — Henri Steuve, 35 ans, terrassier, et Sophie Preysse, 33 ans, journalière. — Henri Despelchin, 63 ans, tisserand, et Isabelle Fauvarque, 49 ans, ménagère. — Jean-Baptiste Liétart, 31 ans, fleur, et Germaine Liétart, 19 ans, ménagère. — Edouard Prouvost, 27 ans, garçon de magasin, et Marie Dhont, 22 ans, journalière.

LES FRÈRES MORTUAIRES ET D'ONT. — Imprimeur Alfred Roboux. — Avis gratuit de nos deux éditions du Journal de Roubaix.

Caisse d'épargne de Roubaix  
Bulletin de la séance du 17 Octobre 1875.  
Sommes versées par 131 déposants, dont 41 nouveaux. Fr. 23.117.25  
41 demandes en remboursement. 16.684.23  
Les opérations du mois d'Octobre ont suivies par MM. Desrousseaux-Defrenne et Paul-Dazi, directeurs.

COURS PUBLIC DE CHIMIE. — Jeudi 21 octobre à huit heures du soir. — Hydrogène: ses propriétés, sa préparation, ses applications diverses, son rôle dans les matières colorantes.

Prix de revient des Vinades  
DROITS D'OCTROI COMPRIS.  
1<sup>er</sup> QUAL. 2<sup>e</sup> QUAL. 3<sup>e</sup> QUAL.  
Jouff le k<sup>o</sup> 1.74 1.48 1.47  
Tache » 1.70 1.32 0.99  
Taurou » 0.90 0.90 0.00  
Vau » 1.81 1.42 1.27  
Mouton » 1.90 1.80 1.60  
Porc » 1.65 1.60 1.55  
Roubaix, le 16 Octobre 1875.  
Le Maire de Roubaix.  
G. DESCAT.

Faits divers  
M. Octave Feuillet a failli, avant-hier, être la victime d'un accident très-grave. En voulant replacer quelques livres dans sa bibliothèque, il a fait une chute terrible, il est tombé du haut de l'échelle. Un instant on a cru qu'il s'était tué. Mais fort heureusement il s'est relevé tout aussitôt, et l'on a constaté qu'il n'avait que de très-légères contusions.

Le Journal d'Alsace annonce l'arrivée à Strasbourg, dans la matinée du 16, à neuf heures, des deux vélocipédistes, membres du Velo-Sport, qui ont quitté Paris mardi dernier, 12 octobre, à midi, et ont fourni chaque jour une traite de trente lieues. De courts arrêts ont été nécessaires toutes les cinq lieues, pour permettre aux voyageurs de se reposer un peu et de prendre un réconfortant, car une pareille course, assurément-ils, ouvre l'appétit. Ils ont passé la nuit du 15 à Saverne, et la dernière petite halte s'est effectuée dans un village à trois lieues de Strasbourg.

Les voyageurs, après avoir déjeuné à l'hôtel d'Angleterre, sont repartis pour Vienne, à midi, avec le reporter anglais qui les accompagne... en chemin de fer.

On écrit de Berlin à la Gazette de Cologne que dans la journée du 15 octobre sont partis de Berlin pour Bade deux commissaires et un certain nombre d'agents de police chargés de se joindre à la suite de l'empereur et de rester autant que possible dans son entourage pendant toute la durée de son séjour en Italie.

Le vapeur la Ville-d'Aurillac, capitaine Robinot, venant du Havre et chargé de sucre, café, riz, drilles, graisses, huiles, alcools et avirons, a destination de Brest et de Saint-Nazaire, au compte de M. Odendahl, armateur à Brest, est entré, le 14 courant au matin, dans le port de commerce de Brest et s'est amarré à la cale du grand bassin de Poullic-al-Lor.

La veille, à neuf heures du soir, par une mer très mauvaise, un incendie s'est déclaré à bord. Le feu avait pris à l'arrière, à fond de cale, au milieu du chargement de drilles. Le capitaine avait fait aussitôt fermer les panneaux et forcer de vapeur pour gagner Brest.

A son arrivée les pompiers et la troupe sont venus lui porter secours et ont rivalisé d'ardeur et de dévouement pour combattre l'incendie, qui n'avait cessé d'étendre ses ravages. Une foule nombreuse garnissait les quais et les parapets du cours pour contempler ce spectacle heureusement fort rare. On a pu débarquer les esprits et les bois, et on espérait que les dégâts ne seraient pas trop considérables, le feu ayant pu être concentré dans l'arrière du bâtiment. La plus grande partie de la garnison est assurée au Havre.

Il y a quelque temps, une femme nommée Marie Noël fut condamnée, à dix années de détention, pour avoir fait circuler de faux billets de banque. Dans cette première affaire, dit la Rivolide, la justice n'avait pu, par les déclarations de cette femme, découvrir la source de l'émission de ces faux billets.

En vertu d'une commission rogatoire, l'instruction fut poursuivie, et M. Perrier vint de se rendre à la maison cen-

trale de Cadillac pour interroger à nouveau la femme Marie Noël. Celle-ci a fini par déclarer que l'émetteur des faux billets habitait l'Espagne, (Barcelone), qu'il avait pour complice sa maîtresse nommée Carmen; qu'un jour, étant à Barcelone, près de l'individu qu'elle accuse d'émettre les faux billets, elle put remarquer qu'il fabriquait des quantités de faux billets; qu'il avait à lui une planche, laquelle lui servait à cette fabrication.

Un jour, elle reçut de cet homme la mission de se rendre à Perpignan, où habitait sa complice, la nommée Carmen. Il lui confia une malle, qui, d'après elle, devait être remplie de faux billets.

Arrivée à Perpignan, la femme Carmen, qui avait seule le secret de la malle, l'ouvrit au moyen d'une pièce d'argent, et puis remit à la femme Noël en l'expédiant pour l'intérieur de la France, une certaine quantité de billets. C'est en les faisant circuler à Bordeaux que la prisonnière de Cadillac a été arrêtée. Quant à sa complice Carmen, on ne sait encore rien sur son compte.

Une enquête est ouverte en Espagne pour tâcher de découvrir le faux-monnaieur.

— Paisons un emprunt à la Vie parisienne.

Le chroniqueur de cette feuille spirituelle et élégante prétend que la mode de se décolleter, si on remonte à son origine, est quelque chose de sacré et qui doit faire naître une émotion patriotique dans tous les cœurs français (?)

Il a retrouvé dans un coin de sa bibliothèque le document suivant: « Les Francs fuyaient dans une bataille: leurs femmes les arrêtaient et, se découvrant le sein: « Frappez, lâches! mais ne nous déshonorez pas! » Ces reproches ranimèrent le courage des Francs; le combat recommença et les ennemis furent défaits. Depuis cette époque, les Françaises ont le droit de laisser leur gorge découverte.

« Le droit... ce n'est pas moi qui l'ai dit. »

La France ajoute: Cette question du décolletage nous rappelle un mot... terrible d'un ancien missionnaire français, l'évêque de Toronto, bien connu à Lyon, qui avait été invité un jour à dîner dans une maison. Parmi les convives se trouvait une jeune dame dont la robe était largement décolletée. La maîtresse de la maison était fort embarrassée. Elle prend l'évêque de Toronto à part et lui fait ses excuses d'avoir à lui présenter une dame dont la toilette est aussi peu sévère: « Oh! madame, répondit Sa Grandeur, j'en ai vu bien d'autres chez les sauvages! » Le mot est joli, mais dur.

Nouvelles du soir

Le ministre de l'instruction publique et des cultes vient d'adresser la circulaire suivante à NN. SS. les archevêques et évêques:

Versailles, le 16 octobre 1875.  
— Monseigneur,  
Le 22 juillet, dernier, l'Assemblée nationale a adopté la résolution suivante: « Art. 1er. — L'Assemblée nationale se prorogera du mercredi 4 août au jeudi 4 novembre 1875. »

« Art. 2. — Le premier dimanche qui suivra la rentrée, des prières publiques seront adressées à Dieu dans les églises et les temples pour appeler ses secours sur les travaux de l'Assemblée. »

Je prie Votre Grandeur de prendre les mesures nécessaires pour assurer, en ce qui la concerne, l'exécution des intentions de l'Assemblée nationale.

Le Souverain Pontife a pensé, comme le Gouvernement, qu'il convenait de revenir à la formule *Domine, salvam fac Rempublicam*, adoptée en 1801 et suivie, depuis 1870, dans l'église de Saint-Louis-des-Français, à Rome, dans le diocèse de Paris et dans plusieurs autres diocèses.

J'ai l'honneur d'adresser ci-joint à Votre Grandeur copie de la décision du Saint-Siège.

Agrez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.  
Le ministre de l'instruction publique et des cultes.  
H. WALLON.

Une circulaire analogue a été adressée à MM. les présidents des consistoires protestants et israélites.

Paris, 20 octobre matin. Petite bourse du soir: Emprunt, 104.85; Turc, 27.40.

Dépêches télégraphiques  
LE VOYAGE DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE EN ITALIE.

Milan, 19 octobre, 1 h. 55. — Un temps couvert mais sans pluie a favorisé la grande revue militaire qui a duré deux heures. Il y avait environ vingt mille hommes sous les armes. L'empereur, le roi, les princes de Savoie et leur suite, après la revue des troupes, ont assisté à un défilé devant l'Arène où se trouvaient la princesse Marguerite, la duchesse de Gènes, les ministres, les hauts fonctionnaires, les députés, le maire et les préfets. La revue a été splendide, la foule était immense aux abords du champ de Mars. Elle a acclamé les souverains, les princes. Les troupes, au défilé, ont été accueillies par des vivats. L'empereur a

plusieurs fois exprimé son admiration pour la bonne tenue des troupes.  
Milan, 19 octobre. — L'empereur Guillaume jouit d'une bonne santé. Il paraît enchanté de l'accueil qu'il a reçu.  
M. de Moltke a félicité le ministre de la guerre sur la bonne tenue des troupes.  
Ce soir, il y a dîner et spectacle de gala.

Milan, 19 octobre soir. — Dans le banquet offert par le roi à l'empereur d'Allemagne, l'empereur occupait le milieu de la table. La duchesse de Gènes était en face; les princes de la maison de Savoie, les chevaliers de l'Annunziata et autres personnages étaient placés de manière à ce qu'il eût alternativement un italien et un allemand.

La représentation de Gala du théâtre a été splendide. A l'arrivée des deux souverains l'orchestre a joué la cantate *Borussia*. Le roi et l'empereur occupaient le milieu entre la princesse Marguerite et la duchesse de Gènes.

Les ministres, les hauts dignitaires de la Couronne, les présidents du Sénat et du parlement étaient dans les autres loges. La salle était comble.

Demain chasse à Monza.

Milan, 19 octobre soir. — Au dîner, le roi Victor Emmanuel a bu à la santé de l'empereur d'Allemagne: « A mon cher frère, a-t-il dit, à mon cher hôte et ami; à la santé de l'impératrice, à la santé de toute la famille impériale et royale de Prusse! Permettez-moi, sire, en cette occasion, d'être l'interprète des vœux que les italiens unis à moi font pour le bonheur de votre majesté pour la prospérité de l'Allemagne, et pour l'amitié constante des deux nations. »

L'empereur a répondu: « Je remercie votre majesté des paroles gracieuses qu'elle a bien voulu m'adresser; je suis très heureux d'avoir enfin pu lui rendre la visite aimable qu'elle m'a faite il y a deux ans et que depuis longtemps j'avais intention de lui rendre. Je suis profondément touché de l'accueil que j'ai éprouvé de la part de votre majesté et dans ce beau pays. Je sais que la sympathie entre l'Allemagne et l'Italie, et les relations personnelles d'amitié qui existent si heureusement entre nous, resteront une garantie de paix pour l'Europe. J'aime à espérer que ces relations resteront toujours les mêmes. Tels sont les vœux que je forme en buvant à la santé de votre majesté. »

LE PROCÈS DE L'ASSASSINAT SONZOGNO.  
Rome, 19 octobre. — Le procès relatif à l'assassinat de M. Sonzogno a commencé aujourd'hui. Une foule nombreuse assiste aux débats. Après la lecture de l'acte d'accusation, le président procède à l'audition des témoins.

ARRÊTATION D'UN JOURNALISTE CATHOLIQUE A BERLIN.  
Berlin, 19 octobre. — M. Gustave Taube, rédacteur de la *Germania*, a été arrêté ce matin. Cette mesure a probablement pour cause la récente condamnation de cet écrivain à cinq mois de prison.

VOYAGE ROYAL.  
Copenhague, 19 octobre. — Le Roi, la Reine et le prince Jean partiront demain de Ropenhaim pour aller à Paris et de là se rendre en Angleterre, où ils séjourneront jusqu'au commencement de décembre. Il reviendront en Danemark avec la princesse de Galles et ses enfants, qui passeront les fêtes de Noël à Copenhague.

LES AFFAIRES D'ORIENT.  
Belgrade, 19 octobre. — S'il faut en croire le journal *Isotok*, quelques turcs auraient violé la frontière Serbe dans la nuit du 16 au 17 octobre.

Les Turcs auraient décapité une sentinelle et enlevé quelques bestiaux.

DERNIÈRE HEURE  
Constantinople, 19 octobre, soir. — L'agent de Serbie a présenté de nouvelles représentations sur l'envoi continu de troupes turques à la frontière.

Londres, 20 octobre.  
Le Times publie cette dépêche: « Berlin, 19 octobre. L'Angleterre rejette la proposition de faire des représentations collectives à Constantinople. »

Madrid, 20 octobre.  
Le gouvernement anglais a adressé une note au gouvernement espagnol au sujet des actes de piraterie commis au cap Gata.

Cours officiels de la Bourse  
19 oct. 5 h. soir.  
Bourse de Colza en f. 49 50 Certificat de savoir 75 75  
id. en tonnes 91 Melasse de raffinée 84 87 50  
id. épurée 99 id. de raffinée 84 87 50  
Holl. de lin en f. 22 Spiritueux f. le q<sup>l</sup> 54  
id. en tonnes 71 50 id. supérieur 80 80  
Su 1500 kg. en f. 14 10 id. 100 100  
id. 1000 kg. 14 10 id. 100 100  
id. blanc 3 disp. 89 85 Hatti 100  
id. blanc 3 disp. 89 85 Rio 100  
Cafés 500 kg. en f. 150 Ceylan 100  
Cafés 100 kg. en f. 240 Ceylan 100  
id. 1000 kg. 150 Ceylan 100  
id. Belle soie 111

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE LA VILLETTE  
DU 19 OCT. 1875.  
Par espèces. Poids. Prix par kilogram. Prix extrêmes.  
Bœufs... 331 1 74 1 98 1 32 1 58 1 92  
Vaches... 215 1 58 1 30 1 02 1 38 1 68  
Taureaux... 82 1 95 1 75 1 04 1 35 1 65  
Veaux... 116 1 95 1 75 1 04 1 35 1 65  
Observations: vents calme.

BERGUES, marché du 18 oct.  
Blé nouveau... 19 35  
Blé froment... 19 35  
Blé roux... 19 16  
Blé, 1<sup>re</sup> qualité... 20 80  
Blé, 2<sup>e</sup> qualité... 17 84  
Housse de fr. 23 c. à l'hect. de blé.  
Seigle... 17 33  
Orges... 13 94

Avoine... 17 80  
Haricots... 20 24  
Pois jaunes... 20 24  
Pois blancs... 20 24  
Vesces... 20 24  
Cillette... 20 24  
Cameline... 20 24  
Graine de... 20 24  
Colza de... 20 24  
Pommes de terre... 20 24  
Fromage vieux... 20 24  
Beurre en bloc, 1<sup>re</sup> qualité... 4 15  
idem 2<sup>e</sup> qualité... 3 60  
idem 3<sup>e</sup> qualité... 2 60  
Beurre, le kil., en pièce... 0 90  
Lain, le kilo et demi... 2 82

BERGUES, marché aux porcs du 11 oct. 149 porcs. Prix moyen du kil., 1 fr. 09 c. Poids moyen, 130 kil.

CHANGES ET MONNAIES  
VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS  
A trois mois.  
comp. Amsterdam... 207 1/2 à 213 3/4 et 4 1/2  
4 1/2 Hambourg... 199 1/2 à 205 3/4 et 4 1/2  
4 1/2 Berlin... 199 1/2 à 205 3/4 et 4 1/2  
4 1/2 Francfort... 199 1/2 à 205 3/4 et 4 1/2  
4 1/2 Brême... 199 1/2 à 205 3/4 et 4 1/2  
4 1/2 Cologne... 199 1/2 à 205 3/4 et 4 1/2  
4 1/2 Vienne... 199 1/2 à 205 3/4 et 4 1/2  
4 1/2 Saint-Petersbourg... 199 1/2 à 205 3/4 et 4 1/2  
A court échéance  
4 1/2 Amsterdam... 207 1/2 et 4 1/2  
4 1/2 Hambourg... 199 1/2 et 4 1/2  
4 1/2 Berlin... 199 1/2 et 4 1/2  
4 1/2 Francfort... 199 1/2 et 4 1/2  
4 1/2 Brême... 199 1/2 et 4 1/2  
4 1/2 Cologne... 199 1/2 et 4 1/2  
4 1/2 Vienne... 199 1/2 et 4 1/2  
4 1/2 Saint-Petersbourg... 199 1/2 et 4 1/2

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE  
A trois mois.  
4 1/2 Londres... 95 1/2 à 95 3/4 et 1/2  
4 1/2 Paris... 100 à 100 et 1/2  
4 1/2 Italie... 110 à 110 et 1/2  
4 1/2 Suisse... 110 à 110 et 1/2  
A court échéance  
4 1/2 Londres... 95 1/2 et 1/2  
4 1/2 Paris... 100 et 1/2  
4 1/2 Italie... 110 et 1/2  
4 1/2 Suisse... 110 et 1/2

Une décision du Ministre de la Guerre prescrit l'emploi du TORD-BOYAUX dans tous les établissements militaires. — Se vend au prix de 75 centimes dans toutes les bonnes pharmacies. — En gros, M. H. GUARDARD et C<sup>o</sup>, 17, passage de l'Elysée des Beaux-Arts, à Paris. 9779

Chemin de Fer du Nord

HEURES DE DÉPART DES TRAINS  
Roubaix à Lille, 5.13, 7.18, 8.13, 9.48, 11.46, matin, 12.23, 1.33, 3.39, 5.13, 6.18, 7.28, 8.28, 9.38, 11.08 soir.  
Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5.38 7.18, 8.45, 10.18, 11.23, matin, 1.26 2.45, 5.10, 5.38, 7.18, 8.23, 10.36, 11.38 s.  
Lille à Roubaix, 5.15, 6.55, 8.22, 9.55, 11.05, matin, 12.57 2.22, 4.47, 5.25 6.55, 8.00, 10.13, 11.45 soir.  
Tourcoing à Roubaix et Lille, 5.05, 7.10, 8.05, 9.40, 11.38, matin, 12.15, 1.24, 3.31, 5.05, 6.07, 7.20, 8.18, 9.28, 11.00 soir.  
Mouscron à Lille, 6.52, 9.22, 11.20, 11.57 matin, 3.12, 4.47, 5.49, 7.02, 9.05 s.  
Dimanches et Fêtes  
Tourcoing à Mouscron, 7.27, 7.56 s.  
Mouscron à Tourcoing, 8.00 soir.

SANTÉ A TOUS  
REVALESCIERE

Vingt-sept ans d'un invariable succès, ne combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, flatulences, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane, muqueuse, cerveau et sang. — 79,000 cu. es., y compris celles de Madame la Duchesse de Cast Stuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre, etc. en tout temps, soit à sec ou après le repas. — M. le curé A. Brunelle, d'une Dyspepsie de huit ans, et après que les médecins ne lui donnaient plus que quelques mois à vivre.  
Cure N° 62,476. — Sainte-Romaine-des-Illes (Saône-et-Loire). — Monsieur, Dieu soit béni! la Revalescière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesse et de sueurs nocturnes. J. J. COMPART, curé.  
Certificat N° 69,719. — HYDROPHISIE, RÉTENTION. — Trois ans sans radicalement guéri. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête, et même pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.  
LANGEVIN, curé.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière se mangent à tout temps, soit à sec ou trempés dans l'eau, du lait, café, chocolat, thé, vin, etc. Ils rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse ou en mer, ainsi que toute irritation et toute douleur fébrile en se levant, au repos, au lit, etc., ou lorsqu'on boit alcooliques, même après le tabac. Améliorent le sommeil, l'appétit et la digestion, ils nourrissent, en même temps, mieux que la viande, donnent un sang pur et des chairs fermes et forment les personnes les plus affaiblies. En boîtes, de 4 et de 60 francs. — Revalescière chocolatée, renforce l'appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus affaiblis, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 96 tasses, 12 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien Grand-Place; Morelle-Bourgeois; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup>, Place Vendôme, 26, à Paris.

ACHETEZ vos MONTRES  
DIRECTEMENT EN FABRIQUE  
Économie réelle. — Garanties sérieuses.  
Bijoux, Gravures, Chiffres et Décorations à votre goût.  
Des plus célèbres horlogers.  
Monsieur Robert Amiet, Ancien Directeur du Grand-Palais de l'Exposition de 1875, Rue de Valenciennes, 70, Roubaix, a été nommé Directeur de la Manufacture d'Horlogerie de la Ville de Valenciennes.  
Horloges publiques perfectionnées pour Églises, Hôtels de Ville, etc.

AVIS DE VENTES JUDICIAIRES  
FORMATIONS DE SOCIÉTÉS ET AUTRES PUBLICATIONS LÉGALES ET JUDICIAIRES.

IMMEUBLES A VENDRE, A LOUER

Commune de Nouveaux  
rue de Lille à Tourcoing  
MAISON  
et fabrique de charbon  
A VENDRE

en un ou deux lots avec ou sans matériel, Pour en jouir de suite

Le lundi 25 octobre 1875, 2 heures après-midi, M<sup>o</sup> DUCHANGE, notaire à Roubaix, procédera en son étude à l'adjudication du bien ci-dessus désigné. S'adresser pour tous renseignements audit M<sup>o</sup> DUCHANGE. 9748

A LOUER pour le 1<sup>er</sup> janvier prochain  
BELLE MAISON d'habitation à étage, avec emplacement pour machine à vapeur, cheminée et autres dépendances, le tout érigé sur 1180 m. carrés de superficie.

Cette propriété, par sa situation et son importance, est propre à tous usages commerciaux et industriels. — Située rue du Collège, 150. — S'adresser à M. Jourdeuil, rue des Fabricants, 30, rue de Lannoy, 87. 9606

A VENDRE aux Batailles, 30 verges de TERRAIN, situé à 64 mètres des hautes marées.  
S'adresser à M<sup>o</sup> DEWAVRIN, notaire à Calais. 9653

Vastes magasins et bureaux à louer présentement, rue de l'Espérance. — S'adresser rue des Champs, 43, pour renseignements. 9782

VENTES DIVERSES

Vente Judiciaire  
Roubaix, rue Latine, 24.  
Au domicile de M<sup>o</sup> Saint-Aubert Letoy.

Le jeudi vingt-et-un octobre 1875, dix heures du matin, il sera procédé à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur des objets suivants: Tables rondes en marbre et autres, fauteuils, secrétaires, sommiers élastiques, lits en noyer, lits en fer, literie, glace et autres, commodes, armoires à quai, chaises, poussoires, batterie de cuisine, et quantité d'autres objets. L'huissier TRIBERGHEN, à Roubaix, est chargé des poursuites. 9825

Une machine à vapeur verticale, de la force de 16 chevaux, supportée par quatre colonnes, avec bache, générateur et tuyaux, A VENDRE, rue des Fleurs, n° 1, à Roubaix. On peut la voir fonctionner. 9679

DEMANDES D'OFFRES D'EMPLOIS

AVIS DE LA DIRECTION DU JOURNAL. — Toute réponse envoyée au bureau du journal doit porter sur l'enveloppe soit les initiales indiquées dans l'annonce qu'elle concerne, soit le numéro de cette annonce. Ces sortes de lettres sont remises, sans être ouvertes, aux personnes intéressées.

ON DEMANDE pour faire la ville, un domestique sachant bien conduire deux chevaux; un rentreux avec donneur